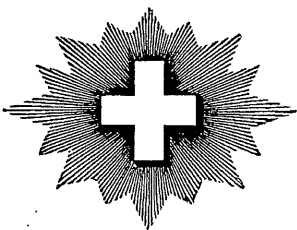


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 avril 1920

N° 83152

(Demande déposée: 22 février 1919, 8 1/2 h. a.)

Classe 71 d

BREVET PRINCIPAL

TAVANNES WATCH CO, Tavannes (Suisse).

Dispositif de fixation du piton fixe-spiral dans une pièce d'horlogerie.

Dans le réglage des pièces d'horlogerie, le piton porte-spiral a toujours joué un grand rôle et bien des constructions ont déjà été proposées et employées pour la fixation de ce piton.

Dans la fabrication moderne, on évite de fixer le piton fixe-spiral au moyen d'une vis agissant soit sur sa tête, soit sur sa tige, ce mode de fixation ayant l'inconvénient d'écraser un peu le piton, ce qui fait que ce dernier est difficilement déplaçable lorsque, pour une raison ou pour une autre, on veut lui donner une autre position. Il est, en outre, des pièces dans lesquelles ce serrage direct par vis ne pourrait être fait vu le peu d'épaisseur de la planche du coq. Ce considérant, on en est venu à chercher des dispositifs ne marquant pas le piton et permettant d'avoir celui-ci aussi près que possible de l'extrémité du coq.

Diverses solutions de ce problème ont déjà été proposées; le brevet suisse n° 74960 décrit de nombreuses constructions qui toutes permettent d'avoir un piton porte-spiral très léger de façon qu'il puisse prendre sa place de lui-même à l'intérieur des mâchoires qui

lui sont réservées et qu'il puisse être fixé sans être marqué. Les manières de faire revendiquées par ce brevet ont cependant l'inconvénient d'exiger toutes des mâchoires qui doivent être façonnées selon la forme de la section du piton, ce qui nécessite un travail d'ajustage minutieux et une conformation spéciale du piton.

Une autre solution du problème a été indiquée dans le brevet n° 76336. Là un ressort presse le piton porte-spiral dans une encoche du coquillet. Lorsque ce dernier a sa base ronde, il est tronconique et peut être tourné. Lorsqu'il possède une oreille, comme c'est le cas dans le brevet n° 76336, on ne peut ni le tourner, ni l'étamper, et l'ajustage à la main est si coûteux que cette solution de la fixation du piton fixe-spiral ne saurait entrer pratiquement en ligne de compte.

L'objet de la présente invention est un dispositif de fixation du piton porte-spiral qui n'exige aucun travail préliminaire, aucun façonnage du piton et qui, de ce fait, est un grand progrès sur la solution qui a été donnée au problème dans le brevet n° 74960 et qui, comparativement à celle revendiquée au

brevet n° 76336, offre l'avantage d'être moins coûteuse, de ne pas exiger de coqueret ni de ressort spécial pour le maintien du piton.

L'objet de l'invention consiste en un dispositif de fixation du piton porte-spiral dans une pièce d'horlogerie, caractérisé par un collier entourant le piton fixe-spiral et dans lequel ce dernier est maintenu en place.

Ce collier pourrait, par exemple, faire ressort et maintenir de ce fait le piton porte-spiral en place, il pourrait, par exemple aussi, comporter des moyens pour l'ouverture du collier ou pour l'augmentation de son effet de serrage.

Il est représenté au dessin ci-annexé une forme d'exécution du dispositif selon l'invention, donné à titre d'exemple.

La planche *a* du coq possède une oreille *b* dans laquelle on a percé un trou et que l'on a fendue du côté de ce trou opposé à l'extrémité libre de la planche du coq. Dans le trou *c* de cette oreille est engagé le piton porte-spiral qui est de ce fait entouré d'un collier qui fait ressort et qui le maintient sans autre en place. Une partie du collier fait donc ici partie de la planche de coq. Lorsqu'au moyen d'un tourne-vis on écarte légèrement les deux bords de la fente l'un de l'autre, on libère le piton porte-spiral qui peut alors coulisser perpendiculairement au plan de la planche du coq pour prendre la direction qui lui est imposée par le spiral auquel il est fixé. Suivant les cas, on peut mettre une vis passant librement dans la branche du collier, tournée vers l'extérieur et taraudée dans la planche du coq. Cette vis permettra d'augmenter l'effet de serrage du collier. On pourrait, au contraire, aussi tarauder la vis dans la partie du collier tournée vers l'extérieur et la faire appuyer contre la

planche du coq pour diminuer l'effet de serrage et ouvrir le collier.

Le collier pourrait ne pas être venu de fabrication avec le coq et être fixé à ce dernier par des vis.

REVENDICATION:

Dispositif de fixation du piton fixe-spiral dans une pièce d'horlogerie, caractérisé par un collier entourant le piton fixe-spiral et dans lequel ce dernier est maintenu en place.

SOUS-REVENDICATIONS:

- 1 Dispositif selon la revendication, caractérisé par un collier d'une seule pièce, fendue et faisant ressort pour maintenir le piton fixe-spiral.
- 2 Dispositif selon la sous-revendication 1, caractérisé en ce qu'il est prévu des moyens pour l'ouverture du collier.
- 3 Dispositif selon les sous-revendications 1 et 2, caractérisé en ce que ces moyens consistent en une vis au moyen de laquelle on peut écarter les deux branches du collier l'une de l'autre.
- 4 Dispositif selon la sous-revendication 1, caractérisé en ce que des moyens sont prévus pour augmenter l'effet de serrage par ressort du collier.
- 5 Dispositif selon les sous-revendications 1 et 4, caractérisé en ce qu'une vis est prévue pour augmenter l'effet de serrage du collier.
- 6 Dispositif selon la revendication, caractérisé en ce que le collier est pris dans une oreille de la planche du coq.
- 7 Dispositif selon la revendication, caractérisé en ce que le collier consiste en une pièce fixée au coq.

TAVANNES WATCH C^o.

Mandataires: MATHEY-DORET & Co., Berne.

Tuannes Watch Co

Brevet N° 83152
1 feuille

